

POUVOIR ADJUDICATEUR

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Vexin Français

Maison du Parc - 95 450 Théméricourt

Accueil : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11



**CAHIER DES CHARGES
REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)
CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)**

OBJET : Acquisition de Vélos à assistance électrique grand public

Marché public de fournitures

Marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du code des marchés publics,

référence interne :

26032018-PG

Date limite de réception des dossiers :

27 avril 2018 à 17h00

Date d'envoi à la publication :

27 mars 2018

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



ARTICLE 1 – Pouvoir adjudicateur

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional du Vexin français

Maison du Parc

95 450 Théméricourt

Accueil : 01 34 48 66 10

Fax : 01 34 48 66 11

Adresse internet : www.pnr-vexin-francais.fr

Profil acheteur : <http://e-marchespublics.com/>

ARTICLE 2 – Objet de la consultation

Dans le cadre de son Plan Climat-Energie Territorial (PCET) et du label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) obtenu en 2016, le Parc souhaite promouvoir les mobilités actives, notamment dans une logique de desserte des « derniers kilomètres ». Les situations typiquement rencontrées dans le Vexin français sont des communes aux tissus urbains étendus, ou des petits villages isolés dans lesquels les usagers des transports en commun (train, autocar) doivent parcourir quelques kilomètres entre leur domicile et la gare et sont de ce fait incités à utiliser une voiture pour ce seul usage.

Pour favoriser l'usage du vélo comme alternative à la voiture individuelle, et compte tenu des fortes déclivités présentes dans le Vexin, le Parc a prévu de déployer des Vélos à Assistance Electrique (VAE) afin de permettre à des usagers (habitants, travailleurs, touristes) de tester ce type d'équipement en conditions réelles. Ce déploiement est prévu, en lien avec des acteurs locaux (collectivités, associations, professionnels du tourisme) sous une forme de prêt de courte ou moyenne durée (un an maximum), l'objectif étant que les bénéficiaires s'équipent de leur propre matériel une fois la période de test achevée.

Afin de mesurer le besoin d'équipement, le Parc a consulté les acteurs du territoire début mars 2018, ce qui permet d'estimer aujourd'hui à 75 VAE la flotte nécessaire à cette expérimentation. Le succès de l'opération et sa valeur d'exemple pourront éventuellement amener le Parc à augmenter cette flotte d'une quarantaine de vélos via une tranche optionnelle au marché.

ARTICLE 3– Objet de l'appel d'offres

Fourniture de vélos à assistance électrique de type « grand public » adaptés à un usage en flotte de prêt, fiables, d'usage et d'entretien aisé, personnalisables, fourniture d'accessoires correspondants, proposition d'une prestation d'entretien adaptée.

Les propositions devront privilégier, sauf contre-argumentation détaillée :

- Motorisation par moteur-pédalier, moteur progressif,
- Vitesses protégées dans le moyeu, dynamo de moyeu,
- Cadre mixte (trapèze ou col de cygne),

ARTICLE 4 – Tranches

Tranche ferme : fourniture de 75 VAE « grand public » destinés à être mis à disposition d'utilisateurs divers (particuliers, associations, hébergeurs de tourisme, collectivités) pour un usage utilitaire ou touristique.

Tranche optionnelle : fourniture d'un maximum de 40 VAE supplémentaires dans une limite de 1 an à compter de la notification de la tranche ferme.

ARTICLE 5 – Présentation des offres

Les offres devront présenter successivement :

- le modèle de vélo proposé, ses caractéristiques techniques au regard des besoins et critères d'analyse exposés dans les articles 2, 3 et 5 du présent document ;
- la proposition de panachage de tailles au regard de l'usage présenté ;
- la proposition du meilleur délai de livraison, et indication des capacités de stockage ;
- la proposition d'accessoires ;
- la proposition de prestation d'entretien ;
- la proposition de prix, exprimée en prix global et forfaitaire (HT/TTC) pour la tranche ferme, et en prix unitaire (HT/TTC) pour la tranche optionnelle destinée à être levée en fonction des besoins.

ARTICLE 5 – Critères d'analyse des offres

L'analyse des offres reposera sur une analyse des critères techniques et du prix pour respectivement 70% et 30% de la note, tranche optionnelle comprise.

Note technique :

Les propositions seront jugées au regard de leur pertinence sur les points suivants, à égalité :

- Polyvalence, solidité, équilibre, confort d'utilisation (un essai pourra être demandé),
- Fiabilité, solidité et facilité d'entretien (à détailler selon éléments : motorisation / mécanisme d'assistance au pédalage, accessoires électriques, système de vitesses, système de freinage, implantation / retrait de la batterie, roues, pneumatiques, etc ...),
- Design moderne et dynamique, capacité de marquage et de personnalisation par des visuels (place pour les logos Parc et TEPCV),
- Autonomie (type et capacité de batterie),
- Equipement de comptage des distances, d'éclairage,
- Proposition de panachage de tailles de cadres,
- Meilleur délai de livraison (unique ou échelonné), maximum le 30 juin 2018,
- Capacité de stockage du candidat, pour adapter la livraison aux besoins réels des utilisateurs,
- Proposition d'accessoires selon les mêmes quantités (antivols, gilets de sécurité, casques, sacoches doubles) pour l'usage prévu,
- Proposition de prestation pour un entretien (révision, maintenance) adapté à l'usage prévu (descriptif du service proposé, périodicité, ...).

Note prix :

Proposition de prix pour les fournitures et prestations objet du marché.

ARTICLE 5 – Calendrier

Publication de l'appel d'offres : 27 mars 2018

Date maximale de réception des candidatures (1 mois) : 27 avril 2018 à 17h

ARTICLE 6 – Remise des offres

Envoi des offres par courrier (Maison du Parc – 9540 Théméricourt)

ou par mail à : p.gautier@pnr-vexin-francais.fr (demander un accusé de réception)

dans les délais fixés à l'article 5.

Préciser la mention suivante (sur courrier, ou Objet du mail) :

« MAPA - Acquisition de Vélos à assistance électrique grand public – Patrick GAUTIER »

ARTICLE 7 – Pièces à fournir par les candidats

Formulaires DC1, DC2 et DC4 de présentation des candidats et renseignements sur leur capacité économique, technique et professionnelle.

ARTICLE 8 – Pièces contractuelles du marché

Le présent cahier des charges valant règlement de consultation et cahier des clauses techniques particulières ;

Le CCAG Fournitures courantes et services (arrêté du 19 janvier 2009) ;

Les formulaires DC1, DC2 et DC4 (présentation du candidat et renseignements sur sa capacité économique, technique et professionnelle), à renseigner par tous les candidats ;

L'acte d'engagement (formulaire ATTRI1), à renseigner uniquement par le titulaire après attribution du marché.